

# JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Mercredi 9 octobre 2019 – numéro 73 Journal Officiel d'Annonces Légales, d'Informations Générales, Juridiques, Judiciaires et Techniques depuis 1898

## Observations d'ordre économique



Le commerce mondial montre une inflexion. Entre tensions sino-américaines et incertitudes liées au Brexit, le contexte manque de stabilité et les entrepreneurs prudents attendent une période plus propice pour investir. Le 31 octobre 2019 marquera une nouvelle ère relationnelle. Laquelle ? Croissance étriquée, décisions protectionnistes, hausse des droits de douane, Brexit, les motifs d'inquiétude pullulent. Pourtant, dans cet environnement peu engageant, les exportations françaises résistent bien. Mieux, dans les domaines aéronautique et naval, des livraisons conséquentes, qui devraient encore améliorer les choses, sont programmées pour la fin de l'année.

Les politiques monétaires et budgétaires soutiennent au mieux les affaires, mais ne suffisent pas. Les projections de croissance de l'année 2019 sont révisées à la baisse pour la plupart des partenaires économiques de la France. Le PIB de la zone euro s'élèverait de 0,2 % au quatrième trimestre, et de 1,2 % sur l'année 2019 (contre +1,9 % en 2018). Néanmoins, l'Hexagone résiste assez bien aux sombres augures du fait de sa demande intérieure. D'un côté, nos mairies ont tendance

à intensifier leurs dépenses en cette année préélectorale. De l'autre, nos entrepreneurs rencontrent des conditions intéressantes pour se lancer dans des emprunts (bas taux d'intérêt). De plus, la montée du pouvoir d'achat (+2,3 % prévu en 2019) rétablit la confiance des consommateurs et stimule le dynamisme du commerce.

Autre élément crucial encourageant, notre population active reste encore loin de connaître le plein emploi, soit, mais la situation continue de s'améliorer (plus de 250 000 créations nettes d'emploi prévues sur l'année 2019). Le taux de chômage en France poursuit sa baisse d'environ 0,1 point par trimestre. Il devrait donc atteindre 8,3 % en fin d'année. Cependant, sur ce point, rien ne nous garantit une immunité aux mouvements imprévisibles de la conjoncture internationale. L'avenir nous apprendra s'il nous faut éventuellement revoir notre copie à la baisse.

En somme, au risque de contredire Voltaire, tout ne va pas au plus mal dans le pire des mondes impossibles.

**Escoqueries financières : le parquet de Paris, l'AMF et l'ACPR déterminés face à une industrialisation du phénomène - p.10**



**Défiscalisation outre-mer : le dispositif Girardin Impôt sur les Sociétés prorogé jusqu'en 2025 - p.12**



C2M



Journal habilité pour les départements de Paris, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise — Parution : mercredi et samedi  
8, rue Saint Augustin — 75002 PARIS — Internet : [www.jss.fr](http://www.jss.fr)

Téléphone : 01 47 03 10 10  
Télécopie : 01 47 03 99 00  
E-mail : [redaction@jss.fr](mailto:redaction@jss.fr) / [annonces@jss.fr](mailto:annonces@jss.fr)

# Compagnie des conseils et experts financiers

## Soirée conjoncture

Port de l'Arsenal – Paris, 17 septembre 2019



*Amical, souriant, André-Paul Bahuon, président de la Compagnie des conseils et experts financiers (CEF), a reçu les membres de la compagnie lors d'une soirée de réflexion et de détente à bord du bateau le « Henri IV », à Paris. Pour la deuxième année consécutive, il a invité Philippe Crevel, économiste et directeur du cercle de l'épargne, à exposer sa perception de la société. Le conférencier a intitulé son discours : « Mondialisation, digitalisation, protectionnisme, populisme : les nouvelles dimensions de la planète économique ».*

« Digital, populisme ou nationalisme, depuis l'an passé les tendances se sont accentuées » commence Philippe Crevel. Deux raffineries saoudiennes majeures viennent d'être mises hors service, grevant le marché de 20 % de l'offre mondiale. De 57 \$, le baril est monté à 69 \$, soit une hausse de 13 %. Simultanément, le Brexit, les taux d'intérêt négatifs, les menaces de récession, de protectionnisme ou touchant les retraites constituent autant de points de discussion.

À propos de la récession, celle de 1929 nous a atteints au bout de trois ans ; celle de 1973 a mis quelques mois. En 2009, tout s'est passé en temps réel. Et aujourd'hui, c'est pire... le système est en avance sur le temps réel ! Il anticipe une récession depuis plus de six mois. Paradoxalement, la croissance mondiale continue (+2,9 %) ce dernier trimestre, mais l'idée de la récession est largement diffusée. L'Europe ralentit fortement, mais les États-Unis atteignent +2,6 % et connaissent le plein emploi depuis plus de trois ans. La France, conforme à son potentiel économique (vieillesse, productivité), présente une croissance de +1,2 %, loin des 3 % qui autorisent l'investissement, la dépense sociale, voire le superflu. Chacun se lamente de se trouver sous les 3 % qui pourtant sont utopiques au regard des prétentions environnementales.

Les facteurs conjoncturels et structurels entremêlés expliquent la situation de notre croissance. Au 1<sup>er</sup> octobre, quel sera, pour nous, l'impact du prochain moment intense, le Brexit, qui témoigne d'un problème de l'Europe à se gérer ? Le Royaume-Uni devait connaître l'enfer s'il quittait l'Union européenne ; sa croissance allait disparaître et se convertir en récession, selon les pronostiqueurs. En réalité, malgré les menaces de départ ou d'assèchement des investissements d'entreprises variées, la croissance anglaise est juste passée de 2,4 % à 1,6 % pendant la phase de temporisation actuelle. Le Brexit dur aurait des conséquences



Philippe Crevel

au niveau des échanges : application de droits de douane, majoration des tarifs des produits exportés au Royaume-Uni. Pour la France, par exemple, les produits agricoles seraient pénalisés. Les Anglais, de leur côté, vont être freinés dans leurs échanges, le temps de se réorganiser ; le prix des produits importés va augmenter, diminuant le pouvoir d'achat des britanniques. Cependant, le pays pense améliorer sa compétitivité car la livre sterling va dévaluer de 20 à 30 %. Le pari est hasardeux et demande des capacités de production suffisante pour compenser le surcoût des importations liées à la dépréciation de la livre sterling et aux majorations de droits de douane. Les chefs d'entreprise sont inquiets, l'Union européenne est déstabilisée, affaiblie.

### LA GUERRE COMMERCIALE CHINE/ÉTATS-UNIS

Philippe Crevel rappelle que les USA constituent la première puissance militaire ou au PIB par habitant, mais ils ont été dépassés par

la Chine en termes de PIB tout court. En parité de pouvoir d'achat du fonds monétaire international, la première puissance économique mondiale est la Chine (avec 1,3 milliard d'habitants). Les Chinois sont également les premiers exportateurs mondiaux, très largement devant les Allemands et les Américains. Le budget de leur R&D s'approche peu à peu de celui des Américains et ils sont en avance dans certaines technologies. Cette progression génère des inquiétudes des autorités aux USA (5G). La rivalité concerne aussi les territoires, l'armée, le commerce. Les deux Nations sont d'accord sur la doctrine Monroe : chacun est maître chez soi, les Américains n'ont pas à réguler le monde asiatique, et réciproquement. Taïwan représente une zone de tension potentielle. Par ailleurs, les États-Unis accusent un déficit commercial de plus de 300 milliards de dollars avec la Chine. Donald Trump refuse de traiter ce différend commercial dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce qui prône le multilatéralisme. Il lui préfère le bilatéralisme qui, de son point de vue, avantage son pays. Les Américains conservent la philosophie profondément protectionniste qui les a construits. Ils n'ont accepté le libre-échange que lorsqu'ils ont été en position dominante, note l'économiste. La méthode est efficace pour imposer ses règles à l'étranger en période faste. Les Britanniques ont agi de même en leur temps, et aujourd'hui, les Chinois aimeraient pouvoir en faire autant.

### CHANGEMENT DE CYCLE

Le ralentissement économique, depuis quelques trimestres, marque un changement de cycle. Les années 90 à 2000 étaient très industrielles (défavorable à la France, favorable à l'Allemagne), il fallait équiper les pays émergents. Cependant, ce cycle est achevé. Les demandeurs d'alors sont maintenant soit pourvus, soit devenus leur propre fournisseur de machine. D'autre part, la contrainte environnementale réduit



l'attrait des produits industriels aux yeux des consommateurs. N'oublions pas non plus que la population mondiale est urbaine à plus de 60 % (plus de 75 % pour l'OCDE), or le taux actuel de possession d'une voiture dans une ville comme Paris est tombé à 40 % (contre 60 % en 2000). La même baisse s'observe dans toutes les grandes métropoles. Enfin, les véhicules électriques, dont les ventes progressent profitent à des fabricants différents. Le changement de période se constate également dans le commerce international qui a atteint ses limites en matière de mondialisation et qui plafonne, voire régresse, par rapport au produit intérieur brut. En s'enrichissant, la société échange moins de marchandises, ses consommateurs demandant plutôt des services. De la même façon, une population mondiale vieillissante achète plus de services que de biens industriels.

L'ère actuelle est celle du digital, annoncée pour générer de la croissance. Travail, vie au quotidien, tout notre environnement est touché. Le digital s'immisce partout sauf dans les statistiques économiques. La productivité stagne. Éventuellement, elle baisse. Le digital apparaît comme un confort, et non comme un moteur de richesse. Google, Apple, Facebook sont-ils des générateurs de valeur ou bien des rentiers ? En théorie, dans le libéralisme, le bénéficiaire de profits importants, celui qui collecte trop de bénéfices ne peut pas les utiliser à bon escient. Il nuit à l'économie par gaspillage.

La thèse de la stagnation séculaire (Gordon, Summers, Clark) pose que les découvertes simples sont faites. Les suivantes réclamant plus d'effort, il est normal que la cadence du progrès s'affaisse. Selon Philippe Crevel, une autre hypothèse imagine que nous nous trouvons encore aux balbutiements du digital, en quelque sorte dans une phase exploratoire. Prenons exemple sur l'électricité qui a révolutionné notre vie. Les premières observations de cette science remontent au XVI<sup>e</sup> siècle, mais les applications concrètes datent du XIX<sup>e</sup> siècle. L'invention majeure, le transistor, apparaît seulement en 1956. Cela représente donc 300 ans de recherche avant de tirer le meilleur parti de phénomènes physiques connus. Le monde va certes de plus en plus vite, mais combien de temps faudra-t-il pour voir se détacher l'utilisation optimale du numérique ?

La digital représente un problème parce qu'il détruit les emplois des classes moyennes, mais ce sont ces mêmes classes moyennes qui constituaient l'essentiel de l'économie depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le digital crée des emplois à haute valeur ajoutée (codeur) ou à très basse valeur ajoutée (cariste, livreur, etc.),

précaires, peu rémunérés. Entre les deux, la robotisation se déploie et les actifs contrefaits se pressentent déjà inutiles. La montée du nationalisme ou du populisme, l'amplitude extrême de la répartition des revenus accompagnent le phénomène de destruction des emplois médians. Pour Thomas Piketty (« *Capital et idéologie* »), la concentration des richesses n'est plus le reflet du travail, de la productivité, du talent, du mérite. Nous sommes revenus à une situation d'ancien régime, patrimoniale, statique.

**UNE NASSE DE TAUX BAS** |||||

Pour le conférencier, concernant les aspects monétaires et financiers, nous pataugeons dans une nasse de taux bas. Revenir à une situation de taux d'intérêts normaux (taux de croissance + taux d'inflation + prime de risque) semble tout à fait illusoire. Environ 71 % du stock d'obligations en France est à taux négatif. Notons qu'à 1, 2, ou 3 %, la solvabilité des compagnies d'assurance et des banques serait en jeu. Le retour à un taux positif ne peut se faire que dans la durée pour éviter tout choc systémique. Aujourd'hui, les taux bas commandent les taux longs. Les banques centrales optent pour des taux directeurs planchers afin de faire pression sur les taux longs, favoriser l'investissement et donc stimuler la reprise de l'inflation. Jusqu'à présent le schéma ne fonctionne pas, alors que la base monétaire mondiale a plus que triplé. L'inflation planétaire ne dépasse pas 2 %, 1,2 % en France, moins de 2 % aux USA, 0 % en Allemagne.

Le pétrole pourrait faire remonter l'inflation. En 2018, le baril est passé d'une trentaine de dollars à soixante, l'inflation a montré un soubresaut en France à 1,8 %. La crise saoudienne peut-elle provoquer une explosion des prix jusqu'à 120 \$ le baril ? L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est moins dominante aujourd'hui qu'en 1979. Les États-Unis sont redevenus le premier producteur mondial et sont autosuffisants. De plus, Mexique, Brésil, Nigéria apportent désormais de la diversification. Jusqu'à présent, la production dépassait la demande, et les pays de l'OPEP avaient établi un accord de régulation avec la Russie pour limiter l'offre. Suite aux sabotages en Arabie Saoudite, ses alliés vont sans doute combler le manque. Par ailleurs, les réserves stockées représenteraient de six à neuf mois de consommation. À moyen terme, si la progression des pays émergents continue au même rythme, la quantité de pétrole disponible sera trop faible. À dix ou quinze ans, les prix monteront.

**LA GUERRE DES CHANGES ?** |||||

Donald Trump considère que les Européens et les Chinois jouent à la baisse leurs monnaies

**ÉCONOMIE**

Compagnie des conseils et experts financiers  
Soirée conjoncture . . . . . 2  
European institute of financial regulation – Labex Refi  
L'information extra-financière des entreprises  
Aperçu du rapport. . . . . 5

**AGENDA** 4

**CHRONIQUE**

Le rôle et l'évolution des GAFAM . . . . . 6  
Défiscalisation outre-mer : le dispositif Girardin Impôt sur les Sociétés (IS) prorogé jusqu'en 2025. . . . . 12

**AU FIL DES PAGES** 7

**FINANCE**

Cercle Turgot – La finance face au crime . . . . . 8  
Escroqueries financières : le parquet de Paris, l'AMF et l'ACPR déterminés face à une industrialisation du phénomène . . . . . 10

**ENTREPRISE**

Une proposition de loi pour accélérer le règlement des créances impayées . . . . . 9

**SOCIÉTÉ**

Inspection du travail : plus de 147 000 interventions au 1<sup>er</sup> semestre 2019 . . . . . 13

**CULTURE**

« *L'Art au service des Droits de l'enfant* » : l'action caritative de l'Institut Art & Droit en faveur des droits de l'enfant . . . . . 14

**EMPREINTES D'HISTOIRE**

Un captif sous un volcan éruptif...  
Comment un cachot vouté a-t-il sauvé un prisonnier du feu de la Montagne Pelée ? . . . . . 15

**ÎLE-DE-FRANCE**

Entreprendre à Paris : à l'approche des municipales, l'Ifop sonde les chefs d'entreprise franciliens. . . . . 16

**VIE DU DROIT**

La section européenne de l'Association internationale des juristes du droit de la vigne et du vin se réunit à Avignon pour leur congrès annuel . . . . . 17

**ANNONCES LÉGALES** 19

**JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS**  
anciennement  
**LES ANNONCES DE LA SEINE**

**Éditeur** : S.P.P.S.  
Société de Publications et de Publicité pour les Sociétés SAS  
8, rue Saint Augustin – 75080 PARIS cedex 02  
R.C.S. PARIS 552 074 627  
Téléphone : 01 47 03 10 10 — Télécopie : 01 47 03 99 00  
Internet : www.jss.fr — e-mail : redaction@jss.fr

Directrice de la publication : **Myriam de Montis**  
Directeur de la rédaction : **Cyrille de Montis**  
Secrétaire générale de rédaction : **Cécile Leseur**

**Commission paritaire** : 0622 1 83461  
**I.S.S.N.** : 0994-3587  
**Périodicité** : bihebdomadaire (mercredi/samedi)  
**Imprimerie** : SIEP – ZA les Marchais 77590 Bois le Roi

**Vente au numéro** : 1,50 €  
**Abonnement annuel papier** : 99 €  
**Abonnement annuel numérique** : 55 €



**Copyright 2019**  
Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément par la loi et les conventions internationales, toute reproduction, totale ou partielle du présent numéro est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

# Agenda



## ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Fête de la science – Les 225 ans de l'X

12 octobre 2019

École Polytechnique

Route de Saclay 91128 Palaiseau

Renseignements : 01 69 33 33 33

[225.polytechnique.fr/fete-de-la-science.html](https://225.polytechnique.fr/fete-de-la-science.html) 2019-3334

## CLUB DES JURISTES ET CONSEIL CONSTITUTIONNEL

11<sup>e</sup> Salon du livre juridique

12 octobre 2019

Conseil constitutionnel

2, rue de Montpensier 75001 Paris

Renseignements : 01 53 63 40 04

[www.salondulivrejuridique.fr](http://www.salondulivrejuridique.fr) 2019-3379

## COUR DE CASSATION, ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE, ET SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

Le jugement au fond en matière civile par les Cours suprêmes : Cour suprême d'Italie

14 octobre 2019

Cour de cassation – Grand'chambre

5, quai de l'Horloge 75001 Paris

Renseignements : 01 44 38 27 878

[www.courdecassation.fr/venements\\_23/colloques\\_4/2019\\_8992/matiere\\_civile\\_41336.html](http://www.courdecassation.fr/venements_23/colloques_4/2019_8992/matiere_civile_41336.html) 2019-3330

## ASSOCIATION DROIT & COMMERCE

Le droit à l'épreuve de l'intelligence économique

14 octobre 2019

Tribunal de commerce de Paris

1, quai de la Corse 75004 Paris

Renseignements : Isabelle Aubard

[isabelle.aubard@droit-et-commerce.org](mailto:isabelle.aubard@droit-et-commerce.org)

[www.droit-et-commerce.org](http://www.droit-et-commerce.org) 2019-3424

## CONSEIL D'ÉTAT

Il y a 30 ans, l'arrêt Nicolo : petite histoire d'un grand arrêt

14 octobre 2019

Conseil d'État

1, place du Palais Royal 75001 Paris

Renseignements : 01 40 20 81 31

[comite-histoire@conseil-etat.fr](mailto:comite-histoire@conseil-etat.fr)

[www.conseil-etat.fr/actualites/colloques-seminaires-et-conferences](http://www.conseil-etat.fr/actualites/colloques-seminaires-et-conferences) 2019-3453

## Économie

pour exporter davantage. Il annonce vouloir en faire autant. Ce contexte rappelle 1929. Pour Philippe Crevel, les batailles monétaires sont graves, elles accompagnent le protectionnisme dans ses formes les plus brutales. Les USA ont manipulé leurs taux de change jusqu'aux accords du Plaza en 1985. À l'époque ultra dominants, ils pouvaient dicter leurs exigences. Aujourd'hui, la financiarisation de l'économie est décuplée, et les conséquences d'une telle guerre seraient pires. Embargo, contraintes économiques, manipulations envisagées des taux de change, la confiance des Chinois et des Européens vis-à-vis du dollar se perd. Malgré tout, la monnaie américaine représente encore 67 % des réserves de change internationales. Elle reste la première monnaie d'échange à 55 %. Incontournable, le dollar n'a pas de véritable concurrent. Seules les cryptomonnaies se présentent comme des solutions alternatives, mais les gouvernements nationaux ne comptent pas leur abandonner leur pouvoir.

Qui est servi/desservi par la situation économique actuelle ? Nous nous trouvons dans l'empire des endettés. Particuliers, entreprises, états, des niveaux inconnus sont atteints, exception faite de l'Allemagne. Les médias diffusent l'idée « *qu'en s'endettant, on gagne de l'argent* ». Mais objectivement, sans création de richesse, il faudra emprunter encore pour rembourser la dette première. L'endettement pour de la dépense de fonctionnement (typiquement étatique) ne rapporte rien et crée une bulle de dettes. À l'opposé, concernant les épargnants, dans les années 80, l'inflation flirtait avec les 14 % quand le livret A était à 8,5 %, soit une perte de cinq points. De la même façon, le taux d'inflation dépassait celui des obligations. Les épargnants d'aujourd'hui ne sont pas si mal lotis.

En ce moment, les marchés boursiers sont assez hauts, proches des niveaux de 2007, alors que les ménages n'ont pas d'action en raison de leur aversion au risque. Le marché action européen est excessivement étroit (trois millions d'actionnaires en France). L'immobilier affiche des valorisations élevées. Le phénomène demeure métropolitain (Paris, Berlin, Milan) avec parfois la présence d'investisseurs étrangers qui amplifie les augmentations. Le marché des villes moyennes stagne, celui des villes industrielles se déprécie. Le changement pourrait venir d'un retournement des taux ou d'une récession accompagnée d'une baisse des revenus. Les transactions nombreuses (environ un million) affichent des montants en baisse. Depuis trois trimestres, selon l'INSEE, les ménages investissent moins dans l'immobilier, alors que le nombre de ventes et les prix augmentent... incompréhensible.

Au premier G7 organisé par Valéry Giscard d'Estaing en 1975, les participants représentaient les deux tiers du PIB mondial. Aujourd'hui, 45 %. La banque mondiale est dirigée par un Américain, le fonds monétaire international par un Européen, de même pour l'organisation mondiale du commerce. Les grands exclus, comme la Chine, n'admettent pas cette organisation qui ne reflète pas la réalité des forces en présence. La Chine a menacé les occidentaux de créer son propre Fonds monétaire international (FMI), la banque asiatique d'investissement. Les Européens ont été contraints de donner des droits de vote aux Chinois pour le maintien du système, mais la gouvernance mondiale diverge sur des sujets majeurs, notamment la préservation de l'environnement.

C2M

2019-5247

